



VILLENEUVE

DEMAIN

L'INFO
TRAVAUXde la modernisation
du technicentre

À LA UNE

27 JUIN 2022 : DÉBUT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION

SEPTEMBRE 2022 : MISE EN SERVICE DU CONVOYEUR



Les travaux de démolition commencent au technicentre. Le château d'eau et plusieurs bâtiments utilisés aujourd'hui pour la maintenance des trains vont être détruits, ainsi que certains réseaux enterrés non-conservés pour la suite des opérations. **Le nouvel atelier de 12 600 m² prendra leur place pour répondre aux nouvelles exigences d'entretien et de maintenance des trains Regio2N et des RER nouvelle génération.**

Cette 1^{re} étape, en vue de la modernisation du technicentre, va nécessiter l'acheminement des engins sur le site et l'évacuation des déchets issus du chantier. Installé en juillet 2020, **le convoyeur sera mis en service en septembre 2022, pour évacuer les déchets stockés sur site depuis le début des travaux et limiter le nombre de camions nécessaires.** Vingt à trente camions par jour sont ainsi évités, et maximum 2 camions par jour circuleront sur la voie publique, préservant la tranquillité des riverains et limitant la pollution, grâce à un transport majoritairement réalisé par voie fluviale.



CHANTIER DU TECHNICENTRE DE VILLENEUVE PRAIRIE TOUT SAVOIR SUR LA DÉMOLITION

Une démolition concentrée au nord du site

La démolition nécessitera d'évacuer environ 10 000 tonnes de déchets. Les poids lourds devront les acheminer jusqu'à la zone du convoyeur, au niveau du Port Bergeron (Haropa), **par une voie située au sein de la zone ferroviaire**. Pour les matériaux imposant une évacuation par voie routière, ce sont maximum deux camions par jour qui circuleront sur la voirie publique (voir la carte au recto).

Vigilance sur les nuisances !



Préserver la qualité de vie des riverains pendant les travaux est une **priorité pour SNCF**. L'utilisation d'un convoyeur pour l'évacuation des déchets est un exemple de cette volonté : cette installation résulte de la concertation préalable menée par SNCF et les collectivités entre 2018 et 2019. Pour les travaux et la circulation des poids lourds, **de nouvelles mesures préventives** sont mises en place : bâchage des camions, nettoyage aux abords du chantier, limitation des travaux à risques de poussières par vents forts, etc.

Les prochaines étapes du chantier

27 JUN 2022

Démolition

AUTOMNE 2022

Construction locaux d'activité

2022 - 2027

Aménagement de nouvelles installations
et de nouveaux accès ferroviaires

Petit à petit, un travail de fourmis



Ces travaux de démolition vont être réalisés par émiettement, ou par fragmentation. Cette technique entame la destruction des infrastructures par le haut, afin de **limiter la production de poussières** : les bâtiments sont d'abord écrêtés puis détruits, étage par étage. La partie inférieure est ensuite détruite de façon mécanique, une fois les étages supérieurs supprimés.

FOCUS

Le convoyeur, un atout clé pour l'évacuation des déchets

Le convoyeur est une installation reliant le site de Villeneuve Prairie au Port Bergeron, permettant le passage des déchets en surplomb de la RD138 jusqu'à la barge arrimée au port. Le convoyeur entre en service dès septembre 2022 pour accompagner les premières opérations de démolition sur le chantier et évacuer les déchets stockés depuis juin 2022 pour atteindre la quantité suffisante permettant d'affréter une barge de 1500 tonnes.



EN LIEN AVEC LE CHANTIER

- www.villeneuve-demain.transilien.com
- villeneuedemain@sncf.fr